



Facture depannage serrure porte entree

Par **lorent404**, le **02/08/2013** à **22:38**

Bonjour,

Je suis locataire depuis début juin et un mi juillet la serrure de la porte d'entrée s'est bloqué (impossible d'ouvrir ou de fermer à clé cette porte d'entrée).

Coût du dépannage d'urgence 150€.

La propriétaire me dit que c'est à ma charge.

Est ce la règle que c'est au locataire de régler ce dépannage ?

Cdt

Par **ben36**, le **25/07/2014** à **13:08**

J'ai du demander l'intervention d'un [url=http:xxxx]serrurier xxxxxx[/url] moi aussi quand ma porte a refusé de s'ouvrir. par contre non demande à ton proprio qu'il te rembourse, ce n'est pas de ton ressort si la serrure s'est bloquée. C'est une réparation à la charge du loueur normalement.

Par **janus2fr**, le **25/07/2014** à **16:13**

Bonjour ben36 (ou autre pseudo que l'on rencontre sur tous les forums en ce moment),
Merci de ne pas utiliser le forum comme moyen de faire votre publicité gratuitement.